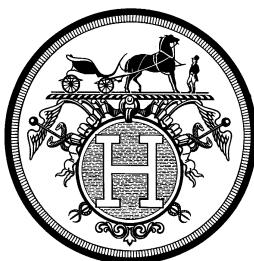


HERMES INTERNATIONAL
Société en Commandite par Actions au capital de 53 840 400,12 € euros,
immatriculée sous le n° 572 076 396 RCS PARIS
dont le siège social est fixé au 24, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS



Paris, le 27 avril 2020 Paris, 17h00

**APPROBATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 AVRIL 2020 DES
POLITIQUES DE REMUNERATION DES GERANTS ET DES MEMBRES DU CONSEIL
DE SURVEILLANCE**

En application de l'article R. 226.1.1 V du Code de commerce

L'Assemblée générale du 24 avril 2020, tenue à huis clos, a approuvé, sans modification, les politiques de rémunération des gérants et des membres du conseil de surveillance telles que présentées dans le Document d'enregistrement universel (chapitre 3, paragraphes 3.5.1.1 à 3.5.1.3, pages 254 et suivantes) comme suit :

Résolutions	Résultat du vote
11 ^{ème} résolution Politique de rémunération des gérants	Approuvée à 93,15 %
12 ^{ème} résolution Politique de rémunération des membres du Conseil de surveillance	Approuvée à 99,99 %